

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Du 07 mars 2014

Présents : M. JACQUIER Bruno, Mme HAMOURIT Béatrice, M. HERRIAU Philippe, M. SINNAEVE Stéphane, Mme AL KHAL Lina, M. FAKHOURY Hassan, Mme HARB Fawzia, MAWLA Hyam, M. SEGONE Daniel, Mme CHMAITELLY Darine, Mme FLEIFEL Aïda, Mme, Mme DAMER Mayada, Mme ABOUCHAKRA Dana, Mme HARMANANI Maya, Mme ALI HASSAN Salma, Mme AL DANA Hoda, Mme SOUAID Zaina, Mme MOKADEM Manal, M. MAKHLOUF Ryan, Mlle Sarah KAMMOURIEH, Mlle Dalia ATTALLAH

Absents excusés : Mme LONGE Cécile, M. DAGHER Fawzi, M. MAINGUY Jean-Louis, LAUGEL Marcel, Mme REVERS/HADDAD Denise, M. NEGREL Jean-Paul, M. ROESCH Bernard, Mlle Ghislaine NACCOUR; Mme OGDEN SMITH May ; Mme SURSOCK Rosine.

Le quorum étant atteint, M. Jacquier, Proviseur du Collège Protestant Français, ouvre la séance du Conseil d'établissement à 16h00.

M. le Proviseur remercie tous les membres pour leur présence.
Le secrétariat est assuré par Béatrice Hamourit

M. Jacquier rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du précédent compte rendu du conseil d'établissement.
2. Création de poste de résident en lettre
3. Projet de calendrier scolaire 2014/2015.
4. Compte rendu du conseil d'école
5. Compte rendu de CHS
6. Questions diverses
 - Délégués des personnels : Problème de parking des voitures.
 - Délégués d'élèves : Système des sorties du secondaire notamment pendant les heures libres.
 - Comité des parents :
 - 1- les devoirs pendant les vacances
 - 2- la coordination entre les enseignants.
 - 3- les projets en commun.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 13/12/2013

M. le Proviseur demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à formuler quant à ce procès-verbal. M. le Proviseur soumet au vote le procès-verbal.

Le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2013 est adopté à l'unanimité.

2) Création de poste de résident en lettre

Le proviseur demande l'avis du conseil sur la création d'un poste de résident en lettres.

Il précise que cet enseignant compensera un départ à la retraite d'une recrutée locale.

Parents, élèves et enseignants s'interrogent sur la qualité des dossiers.

Avis favorable 16

Contre 1

Abstentions 2

3) Projet de calendrier scolaire 2014/2015.

Le projet de calendrier validé par le SCAC est distribué à tous les membres présents. (voir le document joint)

Avis favorable du conseil à l'exception des journées de juillet qui sont rejetées par les parents, les enseignants et les élèves.

4) Compte rendu du conseil d'école

Monsieur Sinnaeve, Directeur d'école, présente le compte-rendu du Conseil d'école réuni le 20 février 2014.

Ce compte-rendu est consultable sur le site du Collège Protestant Français : www.cpf.edu.lb

Les travaux de mise en sûreté en maternelle :

Un certain nombre de mesures supplémentaires visant à protéger davantage la maternelle ont été prises : La pose de barrières souples le long du mur de soutènement de la cour de récréation afin d'empêcher les élèves de s'approcher du bord de ce mur donnant sur la route et l'ambassade d'Arabie Saoudite ; le prolongement de l'interdiction de stationnement pour les véhicules en contrebas du mur de soutènement; la pose prochaine d'une protection visant à occulter une barrière ajourée ; enfin, le contrôle des véhicules à l'entrée des enseignants.

Il convient que chacun maintienne un niveau de vigilance accrue et permanente afin de maintenir un niveau d'alerte maximum.

Vie scolaire : respect du règlement intérieur :

Trop souvent, des affaires sont oubliées à la maison ; désormais, à part les lunettes, aucun objet ne sera remis aux élèves.

Les goûters sont trop souvent déséquilibrés tant en quantité qu'en qualité. Une action d'éducation en ce sens sera menée par Madame Christine Lacoste.

Les sorties scolaires sont maintenues sauf avis contraire de dernière minute.

Le droit à l'image : aucune autorisation de photographe à l'intérieur du CPF en dehors des manifestations et autres spectacles. Les photographes professionnels mandatés par les parents ne sont pas autorisés à photographier les élèves.

Livret d'évaluation et annotations.

Lors de sa mission d'inspection en décembre dernier, Monsieur l'inspecteur a rappelé que le livret d'évaluation des compétences ne devait être renseigné que par des A, des E et des NA.

Questions diverses :

Groupe de discussion de parents sur les réseaux sociaux. Monsieur le Proviseur a évoqué la possibilité d'un recours en justice si des propos diffamatoires envers des enseignants ou des élèves étaient prononcés sur ces réseaux.

Problème des devoirs, quantité de devoirs excessive pendant les vacances et différence selon les classes d'un même niveau. L'utilisation de l'E.N.T. (Espace Numérique de Travail) en tant qu'agenda des devoirs et autres transmissions d'informations est un outil précieux qu'il convient de généraliser à tous les niveaux. Les devoirs pendant les vacances doivent se limiter à des révisions de cours ou de la lecture.

5) Compte rendu du CHS

« Monsieur le Proviseur donne la parole à M. le DAF afin qu'il présente les travaux de la dernière réunion de la Commission Hygiène et Sécurité qui s'est tenue le 27 janvier 2004.

Cette commission a été principalement axée autour de la sécurité compte tenu de la situation au Liban.

Ont d'abord été évoquées les actions menées depuis le 1^{er} septembre en raison

- de la situation fin août (contrôles des accès, limitations du stationnement aux abords, signalétique extérieure ...),
- d'un incident électrique mortel sur une terrasse (audit électrique avec plan de contention des risques, limitation des accès aux terrasses, signalétique...),

D'autres actions ont été présentées

- diverses mesures (ceintures de sécurité dans les bus, réfection de garde-corps, élagages des grands arbres ...)
- des actions de formations (sensibilisation aux risques électriques, maniement des extincteurs, gestes de premiers secours...)
- les 9 contrats liés à la sécurité avec des prestataires extérieurs (alarmes, ascenseurs, anti-virus informatique, groupe électrogène, vidéo-caméras...)

- audits sécurité à venir (vitres, ascenseur, paratonnerre ...)
- réfection de la façade sud avec la pose d'une protection durant l'été 2013

Durant cette réunion, M. le Proviseur a ensuite expliqué le Plan de Prévention et de Mise en Sureté (PPMS) actuel et ses évolutions depuis septembre dernier. Il a rappelé que ce PPMS a été validé par l'officier de sécurité de l'Ambassade. Toutefois, le PPMS étant un plan de mise en sureté des personnes en cas de réalisation d'un risque, il est susceptible d'aménagements constants pour répondre au mieux à ses objectifs. Les récentes améliorations ont principalement portées sur :

- la mise en place d'un organigramme fonctionnel de crise
- la définition d'une politique de communication avec les familles
- le renforcement des moyens de communication dont l'achat de talkiewalkies
- le pré-positionnement de matériels médicaux (trousses, brancards...) ou autres (eau, nourritures, mégaphones...)

La réunion s'est terminée par une visite sur le terrain dans la cours des maternelles où ont été présentées les dernières mesures prises ou les projets en cours (extension des restrictions du stationnement dans la rue, filet empêchant les élèves de s'approcher des grillages de limite de propriété, construction d'un mur sur la partie la plus faible) »

Les parents remercient la direction.

6) Questions diverses

Des personnels

Problème de parking des voitures.

Depuis les dernières mesures de sécurité, il est de plus en plus difficile de trouver une place à l'extérieur. Monsieur le Proviseur dit qu'il est conscient de ces difficultés.

Une démarche a été initiée avec le Pasteur, Monsieur Lacoste, pour pouvoir utiliser le terrain du temple. En attendant, la direction réfléchit à d'autres solutions.

Il rappelle que le projet immobilier prévoit 100 places de stationnement.

Des élèves

Système des sorties du secondaire notamment pendant les heures libres.

Les élèves du lycée demandent à pouvoir sortir de l'établissement pendant les heures libres.

Monsieur le Proviseur dit que l'équipe de direction accepte cette demande et propose une modification du règlement intérieur dans ce sens.

Paragraphe 4 Sorties

A la place de « L'élève est tenu d'être présent au CPF, entre la première et la dernière heure de cours prévues à son emploi du temps.

Sur demande des familles faite en début d'année au moyen du carnet de correspondance, les élèves

- Du lycée sont autorisés à s'absenter lors de permanences prévues non précédées ou non suivies de cours
- De première et terminale sont autorisés à quitter l'établissement pour deux périodes libres consécutives (2 cours ou 1 cours + grande récréation) »

Nous aurons :

« L'élève est tenu d'être présent au CPF, entre la première et la dernière heure de cours prévues à son emploi du temps ».

Sur demande des familles, faite en début d'année au moyen du carnet de correspondance, les élèves du lycée sont autorisés à s'absenter lors de toute heure libre prévue ou imprévue dans leur emploi du temps, de même qu'ils sont autorisés à sortir pendant la pause méridienne »

Ces modifications sont acceptées à l'unanimité des 19 membres votants.

Du comité des parents

1- les devoirs pendant les vacances

2- la coordination entre les enseignants.

3- les projets en commun.

Les parents reprennent une demande traitée en conseil d'école en disant que la charge de travail était importante pendant les vacances et qu'au cours de l'année cela manquait quelquefois d'harmonisation entre les enseignants.

De plus ils soulignent que les travaux de groupe sont impossibles à réaliser pendant les vacances car certaines familles voyagent.

Monsieur le Proviseur dit qu'il partage cette analyse, les enseignants sont également d'accord.

Une note sera envoyée aux professeurs dans ce sens.

Madame la CPE explique que le logiciel viescolaire.com permet aux enseignants de voir le travail demandé par leurs collègues de la classe.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Proviseur remercie les membres du conseil de leur participation et lève la séance à 17 h 40

Bruno Jacquier

Béatrice Hamourit

Président de séance

Secrétaire de séance